**DECLARATION DU MALI A L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ERYTREE**

**AU TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

Date : 28 janvier 2019, 14h30 – 18h00.

Temps de parole : 1min 15

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Position sur la liste des orateurs : 60ème/98

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite la chaleureuse bienvenue à la Délégation de l’Erythrée et lui adresse ses félicitations pour la présentation détaillée de son rapport national.

La délégation du Mali se réjouit de la signature de la Déclaration de paix et de coopération entre l’Érythrée et l’Éthiopie, de la Déclaration tripartite Érythrée-Éthiopie-Somalie, ainsi que de l’Accord de paix et de coopération entre l’Érythrée et la Somalie, la paix et la sécurité créant les conditions favorables au respect des droits de l’Homme.

Le Mali salue ensuite les avancées enregistrées par l’Erythrée en vue du respect des droits de l’Homme, notamment son adhésion à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi qu’à la Convention contre la criminalité transnationale organisée et à son Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

La délégation du Mali recommande à l’Erythrée d’adhérer aux instruments juridiques internationaux en matière de droits de l’Homme auxquels elle n’est pas encore partie.

La délégation du Mali adresse à l’Erythrée, ses vœux de plein succès, pour son troisième examen et l’encourage à mettre en œuvre les recommandations qu’elle aura acceptée.

Je vous remercie.